



AGENTE OU AGENT DE DÉVELOPPEMENT (TRANSITION)

POSTE RÉGULIER (35 HEURES / SEMAINE)

Service	Service des ressources éducatives
Adresse	1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
Site Web	http://csp.ca/
Échelle salariale	Minimum 42 501 \$ - Maximum 80 572 \$
Horaire de travail	Lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30
Date limite pour postuler	Mercredi 17 octobre 2018 16h
Date prévue des entrevues	Mercredi 24 octobre 2018 pm
Date d'entrée en fonction	Dès que possible

La Commission scolaire des Patriotes, dont le siège social est situé sur la Rive Sud de Montréal, offre des services éducatifs à plus de 34 000 élèves répartis dans 68 établissements scolaires, incluant un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Elle dessert 21 municipalités de la Montérégie telles que Chambly, Sainte-Julie, Boucherville, Contrecoeur, Varennes, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire et Saint-Bruno-de-Montarville.

La Commission scolaire est à la recherche de candidates et candidats pour combler un poste régulier **d'agente ou agent de développement (agente ou agent de transition)**. L'objectif de cette fonction sera de bonifier les stratégies de préparation à l'école et de favoriser une première transition scolaire réussie.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'agente ou agent de développement comporte plus spécifiquement la recherche, l'analyse et le développement d'activités reliées à une thématique particulière telle que les relations avec la communauté, l'analyse des besoins de formation des entreprises, le développement organisationnel, le développement du support technologique, la révision de processus administratifs. L'agente ou l'agent voit à la planification, à la coordination et à l'animation de la mise en œuvre d'un plan d'action en lien avec une thématique en faisant appel aux ressources internes et externes de la commission scolaire.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

L'agente ou l'agent de développement contribue à la réalisation, puis à la mise à jour, du plan stratégique de la commission scolaire concernant la thématique pour laquelle elle ou il intervient; le cas échéant, elle ou il se familiarise avec les différents programmes concernant le dossier auquel elle ou il est affecté, évalue leur pertinence, les fait connaître aux intervenantes et intervenants du milieu et en facilite la mise en œuvre;

Elle ou il analyse les besoins du milieu, identifie les ressources disponibles des réseaux interne et externe, consulte les intervenantes et intervenants, élabore un plan d'action, en informe le personnel d'encadrement des services et des établissements et formule des recommandations;

Elle ou il élabore et réalise, avec d'autres ressources de la commission scolaire, des activités de sensibilisation, d'information et de formation à l'intention du personnel concerné par les différents programmes et activités du dossier;

Elle ou il établit et maintient des relations de collaboration avec les représentantes et représentants des organismes partenaires pouvant être impliqués dans les différents programmes étudiés pour obtenir ou fournir des avis ou des renseignements; elle ou il intervient auprès des organismes concernés pour faire connaître les ressources et les services de la commission scolaire et des établissements, et ce, en étroite collaboration avec l'agent de développement;

Elle ou il représente la commission scolaire auprès des divers partenaires et ressources avec lesquels elle ou il entre en rapport; elle ou il anime les rencontres des spécialistes intéressés; elle ou il coordonne le travail des groupes concernés par la thématique;

Elle ou il procède périodiquement à l'évaluation des activités en lien avec la thématique pour laquelle elle ou il intervient; elle ou il émet des commentaires, produit des rapports et formule des recommandations en vue de la réalisation des activités.

PARTICULARITÉS DU POSTE

Elle ou il favorise la mobilisation et la concertation des acteurs autour de la première transition scolaire;

Elle ou il met en œuvre des mécanismes de concertation, en collaboration avec l'agent de développement, pour soutenir le milieu scolaire pour l'établissement d'une collaboration avec les partenaires du milieu de la petite enfance, par exemple des organismes communautaires et les services éducatifs à l'enfance, afin de favoriser une première transition harmonieuse des enfants de l'éducation préscolaire et de leurs parents;

Elle ou il soutient le travail des conseillers à l'éducation préscolaire (Passe-Partout) qui ont déjà pour rôle d'accompagner les parents et les enfants dans l'exercice de leur rôle d'agent pivot entre l'école et les familles, en soutien aux directions d'établissement pour soutenir certaines familles ayant des enfants âgés de 4 à 7 ans. Ce rôle s'inscrit dans la stratégie 0-8 ans du MEES.

QUALIFICATION REQUISE

Diplôme terminal de premier cycle universitaire dans un champ de spécialisation approprié, notamment en psychoéducation, psychologie, travail social.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Connaissance du système scolaire, dont l'éducation préscolaire;
- Expérience de travail en lien avec l'éducation préscolaire ou expérience connexe;
- Bonne capacité à travailler en équipe;
- Approche orientée vers la recherche de solutions;
- Aisance à collaborer avec les parents;
- Sens de l'organisation développé;
- Capacité à gérer plusieurs projets concomitants;
- Connaissance des outils de la suite OFFICE tels que Word, Excel, et usage des TIC;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide pour se déplacer sur le territoire de la commission scolaire.

INSCRIPTION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention en **indiquant clairement le titre du poste convoité**, à l'attention de Madame Julie Veilleux, agente d'administration, **avant le mercredi 17 octobre 2018 16h**, par courriel à l'adresse suivante : recrutement.pne@csp.qc.ca

REMARQUE

Dans le cadre du processus de sélection, le candidat ou la candidate sera soumis(e) à un test de français.

Les seules personnes contactées seront celles dont nous aurons retenu les candidatures.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.